



CHAMPAGNE : DES DÉCISIONS « VENDANGE » SEREINES

Après un hiver et un printemps plutôt froids, maussades et très pluvieux, la vigne a commencé son développement avec une quinzaine de jours de retard sur la moyenne décennale et elle a évolué très lentement jusqu'aux premiers beaux jours de juin.

La floraison est intervenue début juillet dans des conditions météorologiques très favorables laissant espérer un beau potentiel de récolte.

A ce jour, le début de la vendange est prévu fin septembre. Après plusieurs années plus précoces, la Champagne renoue avec les dates de vendanges qu'elle connaissait par le passé.

Les expéditions de Champagne du premier semestre de l'année s'élèvent à 108 millions de bouteilles soit en léger retrait par rapport à la même période de l'année dernière. Les marchés d'exportation lointains restent extrêmement porteurs mais la conjoncture économique en France et en Europe impacte les expéditions vers ces destinations.

Tenant compte de ces éléments, vigneron et maisons, réunis ce jour à Epernay au sein du Comité interprofessionnel du vin de Champagne, se sont accordés sur un rendement commercialisable de 10 500 kilos/hectare dont 500 kilos sortis de la réserve Champagne. D'autre part, une mise en réserve à hauteur de 3 100 kilos/hectare sera possible dans la limite du plafond réglementaire.

Epernay, le 22 juillet 2013

Contact : Comité Champagne – Tel. 03.26.51.19.30 – e.mail : info@champagne.fr